Chronique électorale

Vers l'aventure

On nous rendra cette justice que, bien avant le premier tour de scrutin, nous avions dénoncé l'alliance des radicaux et des socialistes pour les ballottages. Cette alliance est maintenant certaine. Le cartel électoral est officiellement formé entre les hommes de la rue de Valois et les collectivistes révolutionnaires.

Si les électeurs des deux partis obéissent servilement au mot d'ordre des chefs et réalisent demain « l'affreux mélange » stigmatisé par André Tardieu dans son dernier discours, nous allons tout droit vers l'aventure.

Le triomphe du Cartel ce serait, pour le Parlement, la domination certaine du socialisme avec toutes ses conséquences politiques, économiques, financières et sociales. Pour barrer la route à une réaction illusoire, M. Herriot et ses amis se préparent à ouvrir les portes à la révolution. Car il serait vraiment par trop naïf de croire que M. Blum livrerait les leviers de commande aux radicaux, sans imposer à ceux-ci ses directives et ses buts. S'il doit y avoir un prisonnier dans le cartel, on peut être certain que c'est, d'ores et déjà, le député-maire de Lyon.

S'imaginer que les formations cartellistes de combat cesseront d'exister aussitôt après la bataille, et que nous verrons s'épanouir, sous l'œil bienveillant de l'extrême-gauche, une large concentration républicaine, est une illusion dangereuse et qui promet d'amers regrets au suffrage universel. Pourquoi voulez-vous que le socialisme ne compte pas après-demain sur l'appui du radicalisme pour faire passer dans les lois une bonne partie de son programme démagogique et révolutionnaire ? Même s'ils ne participent pas directement au gouvernement du Cartel, les socialistes auront le droit et le pouvoir d'inspirer ses décisions et de contrôler ses actes. Dans ce cas, M. Herriot gouvernerait en titre et M. Blum en fait.

Voilà pourtant ce qui attend la France si, le 8 mai, oubliant la désastreuse expérience de 1924, le corps électoral favorisait de son bulletin de vote l'immorale coalition, l'alliance contre nature que les adversaires de M. Tardieu et de sa politique de relèvement national recommandent aux Français.

C'est pourquoi, après le chef du Gouvernement et après tant d'éminents hommes d'Etat, nous crions casse-cou aux électeurs.

Nous le répétons : « Barrer la route à la réaction » n'a aucun sens, puisque la République n'est menacée par personne parmi les républicains. Les cartellistes qui emploient cette formule pour des fins uniquement électorales et gouvernementales savent très bien que, même qu'un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure, de même on est toujours le réactionnaire de quelqu'un. Si Tardieu est le réactionnaire d'Herriot, celui-ci l'est de Blum qui l'est de Cachin, qui, à son tour, l'est de Tartempion.

Au demeurant, il ne s'agit pas, vous le pensez bien, de barrer la route à quelque chose ou à quelqu'un. Il s'agit uniquement, pour les cartellistes, d'obtenir des mandats, c'est-à-dire l'assiette au beurre.

Cette politique alimentaire, conseillée par les dirigeants, les troupes vont-elles l'adopter ? En d'autres termes, les électeurs radicaux, socialistes et communistes mélangeront-ils leurs votes, demain, pour satisfaire les ambitions ou les appétits des profiteurs de la politique ? Ou bien, écoutant l'émouvant appel d'André Tardieu, les radicaux ne voulant pas renier leur idéal républicain et patriotique, refuseront-ils de livrer le pays et la République aux révolutionnaires.

Toute la question électorale du second tour est là.

C'est à la raison, au bon sens et au patriotisme des électeurs républicains que nous confions le sort de la France.

Louis DARTOIS.

CIRCONSCRIPTION DE [illegible]

Retrait de la candidature de M. Niquet

Sous ce titre : « Importante mise au point », M. Jean Bataille nous communique la note suivante, par laquelle il annonce que la candidature de M. Niquet, qui avait été déposée en dernière heure, dans la nuit de mercredi à jeudi, est retirée.

M. Niquet, au moment sollicité par ses nombreux amis de poser sa candidature au deuxième tour de scrutin, à la suite de mon désistement, écrit M. Bataille, a, sur mes instances, décidé de ne pas y donner suite, uniquement pour répondre au désir exprimé d'une manière générale par André Tardieu, et en considération d'une part, de l'intérêt de la ville de Lambersart, comme aussi, d'autre part, avec la volonté de faire échec aux forces révolutionnaires.

DANS LA 8e CIRCONSCRIPTION

Une lettre

Voici quelques extraits d'une lettre pleine de bon sens que nous adresse un de nos concitoyens :

Permettez à un homme moyen d'apporter son écho dans la lutte électorale.

J'entends dire que un certain nombre d'électeurs, employés et commerçants ont voulu marquer leur mécontentement en votant au premier tour contre le Gouvernement, décidés qu'ils étaient, leur geste accompli, à voter au second tour pour le candidat républicain.

L'élection de M. Lebas au premier tour les fait réfléchir car, de toute évidence, le socialisme ne peut les guérir des maux dont ils souffrent.

En entendant M. Tardieu, mercredi soir, ils ont médité, dans le calme de leurs foyers, que, si la crise nous atteignait sévèrement, elle s'aggraverait plus terriblement encore pour tous sous les effets d'élections socialistes...

Dix fois de plus de chômage en Angleterre qu'en France!

Vingt fois plus de chômage en Allemagne qu'en France!

Ces chiffres vous donnent le frisson et voici le résumé de mes réflexions :

L'intérêt bien compris de chacun et le bon sens réclament, M. Lebas étant élu député socialiste de Roubaix, d'envoyer à la Chambre le républicain Thellier.

Que nos deux circonscriptions ne mettent pas tous leurs œufs dans le même panier! L'heure est trop grave!

En votant pour Thellier, les ouvriers, les employés et les commerçants s'assureront contre le terrible inconnu de demain.

Deux tracts

LE DUEL

Le Peuple doit être défendu. Dans les 7e et 8e circonscriptions de Roubaix, il faut confronter : le programme de Lebas et celui de Thellier.

Quels débats en perspective à la Chambre!

C'est à qui des deux sera le plus ardent défenseur des intérêts de la population.

Mettez-les aux prises, en votant pour Thellier.

Thellier-Lebas : face à face.

* * *

DUPRÉ N'EST PAS DE TAILLE...

Le Peuple veut un Programme et un Type.

Thellier et sa profession de foi donnent les garanties nécessaires :

1. Thellier est allé, sans bagarre, rue de l'Hospice, contredire loyalement Marty.

2. Rue du Grand-Chemin, il a vaillamment tenu tête à la meute des milices mercenaires socialistes et il a parlé.

3. Rue de Rome et sans escorte, il est allé porter la contradiction à Lebas, Dupré, Debrabander et a démasqué la comédie socialiste.

4. A l'Hippodrome, 3.000 citoyens ont acclamé son audacieux exposé de démocratie, de paix et de progrès social.

5. A Wattrelos, jeudi, il a mis Dupré en déroute, en rénovant les méthodes de contradiction et en faisant tourner à la confusion de Dupré une réunion organisée par ce dernier sur la Grand'Place, à la minute où Dupré et ses compères pérorraient sans danger sur le kiosque de Wattrelos et se vantaient de son absence. Thellier leur cingla à la face, pendant quarante minutes et sans réplique, les vérités nécessaires sur les S.F.I.O. « révolutionnaires en peaux de lapins », sur leurs trahisons, leurs profits, leurs combines et le vide de leurs programmes.

Dupré n'a trouvé qu'un moyen d'éviter le haut-parleur de Thellier! **Il a fui.**

Où sont les t'cheurs in vo?

Et pendant ce temps-là, qu'a fait Dupré, malgré ses fanfares, ses bannières, ses chars et ses mascarades.

...Dupré, t'es bien trop p'tit mon ami!

A la Chambre, face à Lebas, c'est un Type et un Orateur comme Thellier qu'il nous faut pour que le Nord, les travailleurs, les commerçants, les petits et les vieux soient généreusement défendus.

Votons Thellier.

Une décision du Comité du Parti radical et radical-socialiste

Réunie en Comité pour envisager la situation politique locale créée par le premier tour de scrutin, la Section roubaisienne du Parti républicain radical et radical-socialiste de France a décidé d'enrazer ses adhérents à renouveler, au second tour, leurs suffrages dans la 8e circonscription, à M. Eléandre Dupré, du Parti socialiste.

DANS LA 9me CIRCONSCRIPTION

Un appel du Parti démocrate populaire en faveur de M. Surmont

Le désistement de MM. Petit, Wagnon et Vermandel laisse en présence, pour le scrutin de ballottage, deux candidats révolutionnaires, MM. Ingbels et Bostoen, et le député M. Ch. Surmont.

Le maintien de la candidature communiste est pure fantaisie, le camarade Bostoen n'ayant aucune chance de succès.

De son côté, M. Ingbels voudrait faire oublier les âpres critiques dont, depuis de longs mois, il accable les dirigeants de la « Solidarité ». Il se tourne vers les électeurs républicains et s'efforce de piper leurs suffrages, en présentant M. Surmont comme le champion de la « Réaction et du Préfascisme » !

Comment le maire de Mouvaux ne serait-il pas du « **Parti des petites gens** ? » N'est-ce pas une véritable plaisanterie que de opérer à ce titre du **modeste artisan** qu'était il y a si peu de temps encore M. Surmont, l'adversaire des revendications ouvrières !

D'autre part, il suffit de se reporter à la profession de foi du député sortant et à ses nombreuses déclarations au cours de la campagne, pour se rendre compte qu'il n'est en aucune façon le tenant de ce « Nationalisme Négatif » si justement stigmatisé à Bullier par M. Tardieu, autant que quiconque, M. Surmont est **attaché à la politique d'organisation de la paix** :

Il a voté le pacte Briand-Kellog de mise de la guerre hors la loi. Toujours il a approuvé sans réserve les essais de coopération entre les peuples.

Sur ce point, comme sur tous les autres, il n'est que de se référer aux notes émises à la Chambre par notre député sortant.

M. Surmont **n'a jamais refusé ses suffrages à M. Briand**, tandis que les socialistes, alors qu'ils approuvaient sa politique, votaient contre lui. De quoi avait-il se tromper la sincérité ou même simplement la logique.

Enfin M. Surmont l'Sonnet ses collègues du Centre qui, le 22 novembre 1929, renversèrent M. Briand, alors président du Conseil ? Non pas, ce furent bel et bien M. Blum et les amis de M. Ingbels !

Le Maire de Tourcoing voudrait laisser le communiste Bostoen se réclamer seul des théories révolutionnaires de Karl Marx : il tente de se poser uniquement en défenseur de la Démocratie et de la Paix. **C'est en vain**, car les républicains, à quelque formation qu'ils appartiennent, considèrent tous la **propriété privée comme sacrée**; ils entendent garantir à chacun la libre disposition des produits de son travail, dans le respect de la liberté individuelle; ils sont les **adversaires déterminés de la lutte des classes**, chère à M. Ingbels.

Pour ce qui est des Démocrates populaires, ils estiment qu'une Chambre où dominerait l'élément socialiste serait ingouvernable et conduirait à de nouvelles catastrophes : les désastres de l'expérience de 1924 leur suffisent !

Consciente des répercussions de son geste, la Section de Tourcoing du Parti Démocrate Populaire lance le plus pressant appel en faveur du député sortant, M. Charles Surmont, et invite les électeurs à faire triompher sur son nom, la politique de **conciliation et de concentration républicaine**, politique que les Démocrates Populaires n'ont cessé de préconiser et vers laquelle ils ont la satisfaction de voir s'acheminer les chefs des grands partis.

9e ET 10e CIRCONSCRIPTIONS

UN MEETING DES PARTIS DE GAUCHE A TOURCOING

Les partis de gauche avaient organisé, vendredi soir, à la nouvelle salle municipale, 3, rue Carnot, à Tourcoing, une réunion électorale, sous la présidence de M. Ingbels.

Environ six cents auditeurs étaient présents. Sur l'estrade, avaient pris place, à côté du président de séance : MM. Lebas, maire de Roubaix; Seigneur, maire de Croix; Duriez, conseiller municipal d'Armentières, et Bardiès.

En ouvrant la séance, M. Ingbels déclara que la nouvelle salle municipale sera mise, à l'avenir, à la disposition de tous les partis pour les réunions politiques, syndicales ou électorales. Puis, parlant de l'attentat dirigé contre le Président de la République, il protesta contre cet acte inqualifiable, assurant que toute la salle se joignait à lui pour flétrir cette tentative d'assassinat. Il passa ensuite la parole aux différents orateurs annoncés.

M. Seigneur fit appel en faveur du candidat socialiste de la 9e circonscription.

M. Duriez dit pour quelles raisons il s'était désisté en faveur du candidat communiste dans la 10e circonscription. Il exposa la doctrine socialiste sur ce point.

M. Bardiès fit l'examen de l'œuvre accomplie par les gouvernements qui se sont succédé depuis 1919.

— Si, prétend-il en substance, on avait réalisé le prélèvement sur le capital, la France se serait trouvée dans une situation économique exceptionnelle et on n'aurait pas connu la panique de 1926. Actuellement, le même danger se prépare et quel sera le rôle du gouvernement qui sortira des élections ? Le socialisme seul, va-t-il jusqu'à dire, saura prendre les mesures indispensables, mais pour cela... il faut voter pour M. Ingbels.

M. Lebas passe en revue les résultats du premier tour dans les 9e et 10e circonscriptions et fait connaître les directives données par le parti à ses candidats : désistement de M. Duriez en faveur du communiste, dans la 10e circonscription maintien de M. Ingbels, dans la 9e.

Parlant enfin du sujet annoncé sur la convocation à la réunion : Pour la paix contre la guerre, l'orateur expose le programme du parti sur cette question : Désarmement général, simultané et contrôlé.

« Un seul pays, osé-t-il prétendre, a bien agi : l'Allemagne, pays pacifiste, républicain, désarmé, n'offrant plus aucun danger. »

Et M. Lebas oppose l'Allemagne à la France, qualifiée par lui de pays le plus militariste du monde, lui reprochant de s'armer, de créer des défenses terrestres.

L'orateur présente le budget de guerre de la France, mais ne le compare pas à celui de l'Allemagne.

Sur l'intervention d'un auditeur qui lui crie : « Et Hitler? », M. Lebas ose déclarer que l'hitlérisme est, en somme, la conséquence du nationalisme français !

Pour clôturer la réunion, M. Ingbels remercia les orateurs.

M. Vanrullen maintient sa candidature

Après l'appel lancé par les conseillers généraux et d'arrondissement, on pouvait espérer que M. Groussin resterait seul en présence du candidat communiste. M. Declerq, il n'en est malheureusement rien, puisque M. Vanrullen candidat radical-socialiste, maintient sa candidature et fait ainsi le jeu du communiste.

A la Solidarité Républicaine

Le Comité central de la Solidarité républicaine, laïque et sociale, dans un appel aux électeurs les invite, à assurer dimanche prochain, le triomphe de la paix et du progrès social, dans la neuvième circonscription.

Dans la 10e circonscription, M. Robert Vanrullen maintient sa candidature et la Solidarité incite ses adhérents et ses sympathisants à assurer son succès.

10me CIRCONSCRIPTION DE LILLE

La défense des intérêts agricoles

M. Groussin, candidat d'Union nationale dans la 10e circonscription de Lille, interrogé par les délégués des Syndicats agricoles de la région de Quesnoy-sur-Deûle, dûment mandatés à cet effet, a dû formellement qu'il faisait complètement siennes ses déclarations faites par plusieurs parlementaires du Nord, notamment par MM. Poriel et De la Grange, sénateurs; par M. l'évêque, député, etc... au sujet de la sauvegarde des indemnités devant leur être assurées malgré toutes les protestations contraires inscrites dans les lois.

M. Charlemagne Broutin n'est pas candidat

On nous communique :

Un journal de Lille a annoncé, jeudi matin, la candidature de M. Charlemagne Broutin, secrétaire général de l'Union régionale des Syndicats libres du Nord de la France, avec indication même de sa permanence, rue Saint-Sauveur.

Renseignements pris, la nouvelle publiée par notre confrère est, de tous points, inexacte. Mercredi soir, à minuit, aucune déclaration de candidature n'avait été faite au nom de M. Charlemagne Broutin, et, d'autre part, M. Castelain, secrétaire fédéral du Parti démocrate populaire pour le Nord, a déclaré que M. Charlemagne Broutin n'était pas candidat du Parti démocrate populaire et qu'il s'en référait, pour préciser l'attitude de son parti, aux déclarations officielles communiquées et publiées jeudi matin dans la presse lilloise.

Les remerciements de S.E. le cardinal Liénart aux bienfaiteurs du Grand Séminaire de Lille

Dans une note que publie la Semaine religieuse de Lille, et qui sera lue en chaire demain dimanche, S.E. le cardinal Liénart exprime sa très vive reconnaissance aux organisateurs de la vente de charité, au profit du Grand Séminaire de Lille et à tous ses donateurs, pour leur générosité, qui a permis que les travaux reprennent aussitôt. Une plaque apposée dans le grand parloir, rappellera cette intervention magnifique. De plus, pour commémorer le geste des artistes qui envoyèrent en grand nombre leurs œuvres, la chapelle de la Vierge sera consacrée à leur souvenir.

Un vœu de la Chambre de Commerce de Roubaix au sujet des Assurances sociales

Après avoir rappelé ses délibérations antérieures sur les Assurances sociales et étudié les résultats de l'application de la loi, statistiques à l'appui, la Chambre de Commerce a pris la délibération suivante :

Considérant que le besoin de la refonte de la législation des Assurances sociales est aujourd'hui reconnu par tous ;

Croit devoir insister sur l'urgence d'une réforme profonde de la loi du 5 avril 1928 ;

Elle émet le vœu :

Que la loi nouvelle qu'aura à élaborer le Parlement soit simple, claire, d'application facile et économique ;

Que pour cela elle supprime notamment les formalités imposées aux employeurs, en établissant un mode de perception des cotisations du genre de celui que préconise M. Grinda, qui nécessite une déclaration et un versement unique chaque année, pour tout le personnel assujetti d'une entreprise, mais qui devrait permettre de réduire le taux actuel des cotisations, surtout, si comme il est dit plus loin, la loi est rendue facultative ;

Que les formalités compliquées imposées aux bénéficiaires soient aussi simplifiées.

Que pour obtenir la clarté, la simplification et les économies nécessaires, la gestion des Assurances sociales soit entièrement confiée, sous un mode de liberté contrôlée, aux Sociétés de secours mutuels existantes ou à créer, conformément à son vœu du 30 janvier 1931 ;

Que la loi soit rendue facultative, tout au moins en ce qui concerne l'assurance vieillesse.

Qu'on renonce au si dangereux système de la capitalisation ;

Que les Caisses de retraites du personnel des Chambres de Commerce soient placées devant la loi sur le même pied que les autres caisses ayant un statut identique.

— L'aviatrice Maryse Hilz, retour de son voyage à Madagascar, est arrivée à l'aérodrome d'Oran, venant de Gao.

DERNIÈRE HEURE

Le Président de la République est à toute extrémité

Le Président a surmonté une courte faiblesse

Paris, 6 mai. — Le président de la République avait eu une courte faiblesse au cours de la soirée. Mais il l'a surmontée et comme le dit le communiqué des chirurgiens son état est maintenant stationnaire.

Mme Doumer, au chevet du blessé, garde bon espoir

Mme Paul Doumer, dès qu'elle a été prévenue de l'attentat, est accourue au chevet de son mari et a passé l'après-midi à l'hôpital Beaujon.

Avec une admirable fermeté et le courage d'une mère qui a donné au pays quatre de ses enfants, elle a assisté aux transfusions de sang et à l'opération très douloureuse de la ligature de l'artère, les médecins ayant jugé préférable de n'appliquer aucune anesthésie.

Mme Doumer est rentrée ce soir à l'Elysée, vers 21 h. 30, pour reprendre quelques forces.

Aux collaborateurs du président de la République, qui l'attendaient à son retour, elle a déclaré qu'elle était loin de voir perdu l'espoir que l'on sauvât son mari.

Le Président prononce quelques paroles

A minuit le professeur Gosset est toujours au chevet de M. Doumer dans la petite salle Huguier.

Les nouvelles du chef d'Etat sont à peu près les mêmes que celles que l'on avait à 21 h.

M. Piétri, ministre de la Défense nationale, vient en personne de temps à autre s'enquérir de la santé du grand malade.

C'est seulement vers 22 h. que M. Doumer manifesta une certaine agitation. Il parla, prononça des paroles incompréhensibles.

Le professeur Gosset, entendit alors le Président de la République, s'étonner de sa présence à cette heure, dans un lit tout blanc entre des murs nus.

Vous avez eu un accident d'automobile lui dit-on.

On jugea alors utile de lui faire une piqûre de pantopon et de morphine qui lui apporta le calme quelques instants plus tard.

A 23 h. 30, M. Piétri déclare à sa sortie de l'hôpital que la situation du malade reste stationnaire. Après une période agitée, M. Paul Doumer semble traverser une période de dépression, dont il ne faut tirer aucune conséquence, conclut le ministre de la Défense nationale.

Samedi, à 1 heure 15 l'état du Président s'aggrave au point que sa famille est appelée à son chevet

Paris, 7 mai. — A 1 heure 15, l'état du Président de la République est si grave que sa famille a été appelée à son chevet, ainsi que M. André Tardieu, président du Conseil.

Mme Paul Doumer, accompagnée de sa fille et de son gendre, Mme et M. Emery et, de son côté, le Président du Conseil, se sont immédiatement rendus à l'hôpital Beaujon.

On s'attend à une issue fatale

Paris, 7 mai. — A 1 h. 20, M. Piétri et M. Jullien, directeur de la Sûreté générale, arrivent à l'hôpital Beaujon, suivis immédiatement par M. Tardieu, qui monte précipitamment les marches de l'escalier, et se refuse à toute déclaration.

Viennent ensuite Mme Doumer, M. Emery, sa fille et son fils.

L'inquiétude croît, on s'attend à une issue fatale.

Quelques déclarations de Gorgouloff

M. Fougery, juge d'instruction assisté de son greffier, M. Crosnier, qui était immédiatement transporté au commissariat de St-Philippe du Roule, a procédé à un premier interrogatoire du meurtrier.

— Je voulais me livrer, a dit le criminel à la propagande politique et plus spécialement à la lutte contre le régime soviétique. Je me suis attaqué au président de la République, pour obliger la France à lutter contre les Soviets. J'avais appris, par les journaux, que M. Paul Doumer devait assister à une grande fête donnée par les écrivains combattants. Je suis venu hier, une première fois, pour examiner l'endroit et je suis revenu aujourd'hui, pour tuer le Président de la République.

Je l'ai attendu pendant une heure. Lorsqu'il est arrivé, je me suis approché à un mètre environ et j'ai tiré sur lui plusieurs coups de revolver deux ou trois, il me semble. J'avais acheté ce revolver à Prague, parce que j'avais pour d'être tué en ma qualité de chef président du parti national russe. Le second revolver que vous avez trouvé sur moi devait me servir au cas où le premier n'aurait pas suffi.

Le juge lui a présenté alors trois comprimés de couleur bleue que l'on a trouvés dans l'une de ses poches.

— Ce sont, a dit le meurtrier, des comprimés de sublimé, que j'avais pris dans l'intention de me suicider. J'ai fait le sacrifice de ma vie. Mon existence est finie, ma patrie est morte ; mais je ne suis pas un bandit, je suis un assassin politique.

Gorguloff a reconnu ensuite qu'il avait laissé sa femme à Monaco et qu'il avait gagné Paris seul, pour exécuter son projet.

Je n'avais pas, a-t-il dit, de motif personnel pour tuer le Président de la République, que je ne connaissais pas.

— Comment vous êtes-vous procuré, a demandé M. Fougery, les invitations nécessaires?

— J'ai demandé hier, au siège de l'Association des écrivains combattants deux cartes. On me les a données à mon pseudonyme : Paul Brede.

— Mais, a demandé le magistrat, n'avez-vous pas été conseillé par d'autres?

— J'avais fondé, a répondu Gorguloff, une association qui comprend 30 à 40 membres mais je n'ai pas eu confiance en eux, parce qu'ils m'avaient trahi. Je connais à Paris quelques amis réfugiés russes, mais je ne peux pas vous donner leurs noms et leurs adresses que j'ignore.

On sait que l'on a trouvé sur le meurtrier un carnet de mémoires portant le titre suivant :

« Livre de mémoires du docteur Paul Gorguloff, chef-président du parti politique des fascistes russes qui a tué le président de la République française ».

Sur une question du magistrat, Gorguloff a répondu :

— C'est bien moi qui ai écrit cette phrase.

Voulez-vous, a dit le magistrat, me dire ce que vous avez fait depuis votre retour à Paris?

— Je suis arrivé hier matin, à 9 h. 25, par le train Méditerranée-express. J'ai laissé ma valise à la consigne, je suis allé avec une femme que je ne connais pas et qui m'accompagnait dans un hôtel de la rue de la Sorbonne où j'avais déjà logé il y a un mois. La femme qui m'accompagnait m'a quitté et j'ai passé la nuit seul.

Dans la soirée, j'avais terminé les mémoires que vous avez trouvés sur moi.

Enfin sur une nouvelle question de M. Fougery, Gorgouloff a expliqué qu'il n'avait, dans la journée, rencontré personne de sa connaissance. J'ai passé la journée, a-t-il dit, dans les cafés et au restaurant.

Le meurtrier a été emmené à 10 h. 30 au Palais de justice et conduit immédiatement au Cabinet du juge d'instruction qui lui a alors notifié l'inculpation de tentative d'assassinat sur la personne du Président de la République. Il a été ensuite envoyé à la Santé. Avant son départ il a demandé qu'on lui désigne un avocat d'office. Le juge d'instruction a immédiatement expédiée une commission rogatoire à Monaco, afin que des recherches et des perquisitions soient faites au domicile de Gorgouloff.

Dans un mémoire, Gorgouloff, qui paraît atteint de folie, s'accuse du rapt du bébé de Lindbergh

Les deux experts en langue russe désignés par le juge d'instruction ont examiné rapidement dans la soirée le mémoire trouvé sur Gorgouloff.

Ce mémoire est un plaidoyer dans lequel Gorgouloff explique pourquoi il a voulu tuer le Président de la République.

La Russie, d'après lui, est venue en aide à la France pendant la guerre, mais la France n'a rien fait pour aider la Russie à secouer le joug soviétique.

Le mémoire fait ensuite un tableau des malheurs subis par les Russes et de la prospérité des autres Etats de l'Europe.

A la fin, cependant, Gorgouloff en arrive à s'accuser du rapt du fils de Lindbergh.

— J'ai dépensé, écrit-il, plus de 60.000 francs pour le faire enlever. L'enfant est gardé comme otage et sera élevé par des terroristes russes. Aussi nous ne demandons pas de rançon. » La dernière partie du mémoire, qui semble indiquer que Gorgouloff se jouit par de toutes ses facultés mentales, a incité M. Fougery à désigner trois experts aliénistes pour examiner l'assassin.

Les deux experts en langue russe se sont rendus immédiatement au ministère de l'Intérieur auprès de M. André Tardieu, président du Conseil, pour lui faire connaître la teneur du document.

Un discours de M. Herriot

Voici quelques passages du discours de M. Herriot qui n'a pas été radiodiffusé, en raison de l'attentat commis contre le Président de la République :

Qu'arriverait-il si par impossible les radicaux admettaient une collaboration avec la Droite que toute leur tradition condamne? M. André Tardieu a de bien grands mérites, mais il ne connaît pas la vie des partis. Si nous nous rendions à son appel, pense-t-il que nos troupes nous suivraient? Non certes tous ces éléments populaires qui nous font justement confiance, ils se rejetteraient désespérés pour nous vers des formules violentes peut-être même vers le communisme.

Nous sommes le centre de gravité du pays et de la République. Le Parti radical et radical-socialiste, à la condition de rester populaire, d'accepter l'évolution des idées et des faits, forme l'armature indispensable de la France.

COTONS

LIVERPOOL, 6 mai.

Importations, 10.300; Américain, hausse 2; Brésilien, hausse 2; Egyptien, hausse 3 à 5.

	New-York			Nouv. orls.		New-Orléans	
Terme	Préc.	Jour				Préc.	Jour
Déc....	5.70	5.90	—.—	—.—		5.48	5.85
Ma.....	5.58	5.73	—.—	—.—		5.56	5.74
Juin...	5.62	5.78	—.—	—.—		—.—	—.—
Juillet..	5.68	5.84	—.—	—.—		5.68	5.84
Août....	5.76	5.92	—.—	—.—		—.—	—.—
Sept....	5.83	5.99	—.—	—.—		—.—	—.—
Octobre	5.91	6.01	—.—	—.—		5.91	6.06
Nov.....	5.98	6.14	—.—	—.—		—.—	—.—
Déc.....	6.05	6.21	—.—	—.—		6.05	6.20
Janvier	6.14	6.30	—.—	—.—		6.12	6.27
Février	6.22	6.38	—.—	—.—		—.—	—.—
Mars...	6.30	6.46	—.—	—.—		6.22	6.43
Avril...	—.—	—.—	—.—	—.—		—.—	—.—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 4.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 2.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 3.000; France, 4.000; Continent, 26.000; Japon et Chine, 14.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 98.56; sur Bruxelles, 265.00; Esc. hors banque, 2 à 3 1/2; Prêt à court terme, 1 à 1 1/2.

New-York : Sur Paris, 3.93 3/4; sur Londres, 3.67 1/8; sur Bruxelles, 14.05.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 258; à terme : Sur mai, 69; juillet, 60; septembre, 66; octobre, 69; décembre, 73; janvier 1933 73; mars, 79; mai, 88.

INAUGURATION DE LA FOIRE DE PARIS

La 24e Foire de Paris, a été inaugurée au Parc des Expositions de la porte de Versailles, par M. Louis Rollin, ministre du commerce et des P.T.T. De nombreuses personnalités, ont assisté à cette cérémonie, que rehaussaient de leur présence MM. Renard, préfet de la Seine ; Pichot, président du Comité de la Foire de Paris, et Martel, le très actif directeur général.

Après une courte réception au palais des Congrès, M. Louis Rollin, s'est vivement intéressé aux expositions les plus variées ainsi qu'à l'exécution des travaux. Il a félicité M. Martel et ses collaborateurs des heureuses dispositions prises pour éviter que la boue ne rende impraticables, en cas de mauvais temps, les voies desservant le Parc des Expositions.

A 12 h. 30, le comité de la Foire réunissait en un banquet les personnalités ayant assisté à l'inauguration. On remarquait : M. Louis Rollin, M. Bottai, ministre italien des Corporations ; le docteur Chauveau, ministre de l'agriculture ; le docteur Péchin et M. Foulon, sous-secrétaires d'Etat ; M. Garnier, président de la Chambre de Commerce de Paris ; M. François Latour, président du Conseil municipal ; le comte Manzoni, ambassadeur d'Italie ; Munir bey, ambassadeur de Turquie ; M. Buisson, président du Tribunal de Commerce et de nombreux parlementaires.

Au dessert, des discours applaudis ont été prononcés par MM. Louis Rollin, Bottai et Henri Garnier, qui formèrent des souhaits de prospérité pour la Foire de Paris et exposèrent tout l'intérêt que présente cette utile manifestation.

Goulette et Salel à Oran

Oran, 6 mai. — Les aviateurs Goulette et Salel, qui rentrent à Paris, accompagnés du gouverneur Alfassa, après avoir accompli la liaison Paris-Le Cap, en un temps record, sont arrivés, cet après-midi, à l'aérodrome d'Oran, à 12 h. 35.

Roubaix

Aujourd'hui, samedi 7 mai :

Aujourd'hui, saint Stanislas; demain, sainte Jeanne d'Arc.

Soleil : Lever, 5 h. 28; coucher, 20 h. 12.

Lune : Nouvelle du 5, premier quartier le 17 mai.

Bulletin météorologique pour la journée du 7 mai (Région Nord) : Même situation; ciel demi ou trois quarts couvert avec quelques averses; vent du Secteur Nord; même température nocturne. Maximum sans changement sur celui de la veille.

Caisse d'Epargne : Caisse ouverte de 9 h. à 11 h. et de 14 à 16 h.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 41, rue de Cambrai : à 14 h., consultation pour adultes.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90, rue des Longues Haies : à 14 h., consultation pour adultes.

Marché aux fleurs, Grand'Place.

Croix de Feu : à 19 h. 30, assemblée générale, 2, boulevard Gambetta.

Le vingt-quatrième Congrès de la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais et les grandes fêtes des 14, 15 et 16 mai

On sait qu'à la Pentecôte, cette année, de grandes fêtes musicales se dérouleront à Roubaix, à l'occasion du 24e Congrès de la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais.

Nous sommes en mesure de rappeler aujourd'hui les grandes lignes de ces festivités qui débuteront le samedi 14 mai.

Ces journées sont placées sous la présidence d'honneur de MM. Lebas, maire de Roubaix et Léon Manaut, président de la Fédération et parmi les vice-présidents nous relevons le nom de M. Francis Bousquet, 1er grand-prix de Rome, directeur du Conservatoire de Roubaix qui sera en même temps président de la Commission du gala artistique.

M. Kléber Sory, adjoint, est président du bureau; M. Alfred Willem, vice-président de la « Grande-Harmonie » est président de la Commission du festival; M. Jules Delerue, de la Commission de répartition des réjouissances; Fleuris Vanherpe, de la Commission du logement; Sach-Lebrun, de la Commission technique; Hector Duhamel, de la Commission de la Presse.

Le samedi 14 mai, dans la soirée, aura lieu une grande retraite aux flambeaux avec concert par la « Grande-Harmonie » au kiosque de la Grand'Place.

Le dimanche 15 mai, aura lieu la réception des sociétés participant au festival, au nombre de 221, puis à 9 h. 30 s'ouvrira le Congrès annuel de la Fédération, sous la présidence d'honneur de M. Alfred Bruneau, membre de l'Institut, inspecteur général de l'Enseignement musical, puis se dérouleront une série de réceptions et cérémonies officielles.

L'après-midi aura lieu un cortège monstre avec toutes les sociétés de musique invitées qui se rendront par groupes dans les neuf quartiers de la ville où 36 kiosques seront dressés à leur intention.

Il y aura de ce fait les secteurs : Oran, Carthagne, Entrepont, Hazin : Pile, Trois-Ponts, Sartel; Sainte-Elisabeth, Tilleul, Cheval-Blanc, Fraternité, Pont-Rouge, Justice; Epeule, Trichon, Alouette, Allumette; Fontenoy, Guinguette, etc...; Fresnoy, Mackellerie, etc...; Moulin, Potennerie, etc...; Fosse-aux-Chênes, Cul-de-Four, etc...; Jean-Ghislain, Calvaire, etc...

Le soir aura lieu une grande fête de nuit au Fontenoy, et place de la Liberté un feu d'artifices.

Le lundi 16 mai, à 9 h., défileront fanfares et groupes cyclistes, cortège organisé par le Nord-Touriste, avec mouvements d'ensemble, fêtes et jeux divers sur le parcours.

A 10 h., à l'Hippodrome, grand gala artistique avec le concours de l'Association symphonique des professeurs du Conservatoire et diverses chorales. Sur diverses places de la ville se poursuivront fêtes et jeux et enfin l'après-midi aura lieu le concours de groupes et sociétés carnavalesques auxquels participeront les fameux Gilles de Binche.

A 15 h., la célèbre musique de la Garde républicaine se produira au Square Pierre-Catteau.

Enfin à 22 h., un grand feu d'artifices, boulevard Gambetta, sera le bouquet de ces magnifiques fêtes qui promettent de remporter un succès triomphal.

Halle Flipo : Beurre 18.50 ; extra fin 21.

Chambre de Commerce de Roubaix

Chemins de fer : Tarif de transport des laines brutes de Dunkerque à Roubaix. — Revenant sur une question étudiée par elle à maintes reprises, la Chambre de commerce a émis un vœu tendant à obtenir pour les transports par fer des laines brutes de Dunkerque à Roubaix, la parité du prix avec le transport Anvers-Roubaix.

Subsidiairement elle a émis un avis favorable à l'adoption d'une proposition tendant à mettre le port de Boulogne sur le même pied que Dunkerque et Calais, pour l'expédition par fer des laines et des cotons.

Dérogations au repos hebdomadaire. — Répondant à une enquête de M. le Ministre du Travail, relative à la codification des dérogations au repos hebdomadaire, admises à ce jour, la Chambre de commerce de Roubaix a donné un avis favorable à la plupart de ces dispositions, qui sont désormais entrées